

COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Date de convocation

03.11.2020

Date d'affichage

03.11.2020

Nombre de conseillers : 19

Présents : 18

Votants : 18

N°2020_08_08

OBJET :

VENTE D'UNE PARCELLE DE
TERRE AGRICOLE

Pour : 18

Contre :

Abstention :

L'an deux mil vingt, le neuf novembre à dix-huit trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de SARRY sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Etaient présents tous les conseillers sauf : HUBERT Marina

Secrétaire de séance : Steeve DANDELLOT

Le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'il a reçu une demande de la part de Monsieur ESTIENNE Bernard sis 22 grande rue 51520 Sogny-aux-Moulins tendant à acquérir à la commune la parcelle A 1348 correspondant à des terres agricoles lieudit la vergère.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale en date du 05/10/2020 joint à la présente

ACCEPTTE

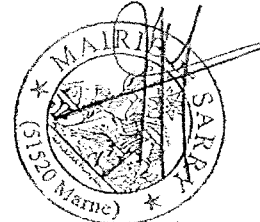
La proposition d'acquisition présentée par Monsieur ESTIENNE Bernard pour la vente de la parcelle au prix de 1400€, il précise que les frais relatifs à cette cession seront à la charge de l'acquéreur

AUTORISE

Le maire à accomplir tous les actes en découlant.

Copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Hervé MAILLET





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des Finances Publiques de la Marne

Pôle d'évaluation domaniale

12 rue Sainte Marguerite
51 000 Châlons en Champagne

téléphone : 03 26 69 50 34
mél. : ddfip51.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Caroline Denoyelle

téléphone : 03 26 69 50 33
courriel : caroline.denoyelle@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS :

Réf Lido : 2020-51525V0764

le 05/10/2020

Le Directeur à

MONSIEUR HERVE MAILLET

MAIRIE DE SARRY

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

<i>Désignation du bien :</i>	terres
<i>Adresse du bien :</i>	Lieudit la Vergère à Sarry
<i>Valeur vénale :</i>	1 500 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Date de convocation
03.11.2020

Date d'affichage
03.11.2020

Nombre de conseillers : 19

Présents : 18

Votants : 18

N° 2020_08_09

OBJET :

VENTE DU MINIBUS FIAT
DUCATO

Pour : 18

Contre :

Abstention :

L'an deux mil vingt, le neuf novembre à dix-huit trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de SARRY sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Etaient présents tous les conseillers sauf : HUBERT Marina

Secrétaire de séance : Steeve DANDELLOT

Le Maire expose aux membres de l'assemblée que le véhicule FIAT DUCATO immatriculé 9101WB51 est hors d'usage. Il convient alors de le mettre en vente pour un montant de 800€.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

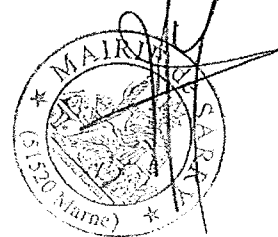
DECIDE

De procéder à la vente du véhicule FIAT DUCATO immatriculé 9101 WB 51 pour le prix de 800€

De signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération

Copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Hervé MAILLET



COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Date de convocation

03.11.2020

Date d'affichage

03.11.2020

Nombre de conseillers : 19

L'an deux mil vingt, le neuf novembre à dix-huit trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de SARRY sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Présents : 18

Etaient présents tous les conseillers sauf : HUBERT Marina

Votants : 18

N° 2020_08_10

Secrétaire de séance : Steeve DANDELOT

OBJET :

AVENANT AU MARCHE DE
MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE
DES TRAVAUX
D'ACCESSIBILITE DU
CIMETIERE DE L'EGLISE

Le Maire expose aux membres de l'assemblée que dans le cadre du marché public des travaux d'accessibilité du cimetière et de l'église avec Patrick PLANCHON- architecte DPLG sis 12 bis rue parmentier à CHALONS EN CHAMPAGNE notifié le 04 juin 2019, la commune étend la mission partielle de maîtrise d'œuvre : consultation des dossiers des entreprises et mise au point des marchés de travaux.

Pour : 18

Contre :

Abstention :

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

- d'autoriser le Maire à signer l'avenant suivant ; dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 1440€ .

Copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Hervé MAILLET



COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Date de convocation
03.11.2020

Date d'affichage
03.11.2020

Nombre de conseillers : 19

Présents : 18

Votants : 18

N° 2020_08_11

L'an deux mil-vingt, le neuf novembre à dix- huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de SARRY sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Etaient présents tous les conseillers sauf : HUBERT Marina

Secrétaire de séance : Steeve DANDELOT

Le maire présente aux membres de l'assemblée le rapport d'activités 2019 de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

PREND acte dudit rapport.

Copie certifiée conforme au registre

OBJET :

RAPPORT D'ACTIVITES 2019
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE
CHALONS EN CHAMPAGNE

Le Maire
Hervé MAILLET

Pour : 18
Contre :
Abstention :

